

Master 2 d'urbanisme et d'aménagement
Ateliers professionnels 2021 - 2022

FAIRE LA REDIRECTION ÉCOLOGIQUE PAR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Sous la direction de Jean Debrie

Fany Barbey-Prat
Axelle Brongniart
Solène Colin
Romain Lacomme
Noémie Montel
Loan Nguyen

NOTE DE SYNTHÈSE



SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Rappel du cadre de la commande.....	3
Méthode.....	3
Contexte, objectifs de l'atelier.....	4
Etat de l'art - Des transitions à la redirection écologique.....	6
Des communautés à la Métropole : l'écriture d'un récit écologique.....	7
Grilles de lecture : pour des critères territorialisés de redirection écologique.....	8
Quel avenir pour la friche Cousin Corblin?.....	9
Diagnostic territorial de la ville d'Elbeuf.....	13
Conclusion.....	14
Références de l'atelier et bibliographie.....	15

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons sincèrement remercier M. Jean Debie, professeur encadrant de notre atelier, pour sa disponibilité et ses conseils ainsi que Mme Florence Vigor, à la direction générale de la Métropole Rouen Normandie et commanditaire de l'atelier, pour son suivi et ses retours précieux sur notre travail.

Nous remercions également tous.tes les acteurs et actrices qui ont donné de leur temps pour nous recevoir et partager leurs avis et leur expérience : élu.es à la Métropole Rouen Normandie, élu.es à la commune d'Elbeuf, technicien.nes, chercheur.ses et habitant.es.

RAPPEL DU CADRE DE LA COMMANDE

L'atelier professionnel Paris 1 Panthéon-Sorbonne en partenariat avec le Programme POPSU a pour but de travailler la notion de redirection écologique à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie. Il se structure autour de trois entrées successives et complémentaires, participant d'une même démarche. Premièrement, nous proposons un cadrage théorique et critique des notions de transition et de redirection écologiques. Deuxièmement, nous réalisons une synthèse de l'agenda écologique de la Métropole Rouen Normandie. Enfin, nous esquissons un projet de réaménagement de la friche industrielle Cousin Corblin, située sur la commune d'Elbeuf, permettant d'opérationnaliser la notion de redirection écologique.

Commanditaire : POPSU Rouen et la Métropole Rouen Normandie

Étudiant.es : Fany Barbey-Prat, Axelle Brongniart, Solène Colin, Romain Lacomme, Noémie Montel et Loan Nguyen

Encadrant : Jean Debrie

MÉTHODE

L'atelier professionnel s'est structuré en trois phases. **Une première a consisté en l'analyse des notions de transition et redirection écologiques**, notamment leur appréhension par les chercheurs. Nous avons également réalisé une synthèse de l'agenda écologique de la Métropole Rouen Normandie.

Dans un deuxième temps, nous avons travaillé la question de la redirection écologique en posant une grille de lecture de ses objectifs à différentes échelles (Métropole et ville d'Elbeuf). En parallèle, nous avons commencé à déplacer la focale sur la friche Cousin Corblin en réalisant un cadrage statistique et géographique complet de la ville d'Elbeuf par le biais d'un diagnostic territorial. Enfin, la troisième et dernière séquence de notre atelier a été consacrée à la formulation d'intentions de réaménagement de la friche Cousin Corblin. Nous avons conçu ce projet à partir d'un diagnostic sensible infra-communal réalisé à l'échelle du quartier dans lequel ce site s'inscrit

Plus globalement, notre atelier s'est appuyé sur un travail d'entretiens et de terrain réalisé tout au long de l'atelier professionnel. Ainsi, nous nous sommes entretenu.e.s avec une vingtaine de personnes, et avons tenu trois sessions de travail in situ et amorcé une démarche participative par des discussions informelles, des questionnaires, des cartes mentales et des temps d'échanges avec des passant.es, des habitant.es ou des commerçant.es du quartier Cousin Corblin.

Notre parti pris méthodologique a été de ne pas se limiter à des observations et analyses à distance mais bel et bien de nous inspirer de la lecture du territoire par des acteurs.rices locaux. En effet, nos livrables sont fortement empreints des rencontres, des besoins exprimés et des volontés politiques comprises lors de nos temps sur le terrain.

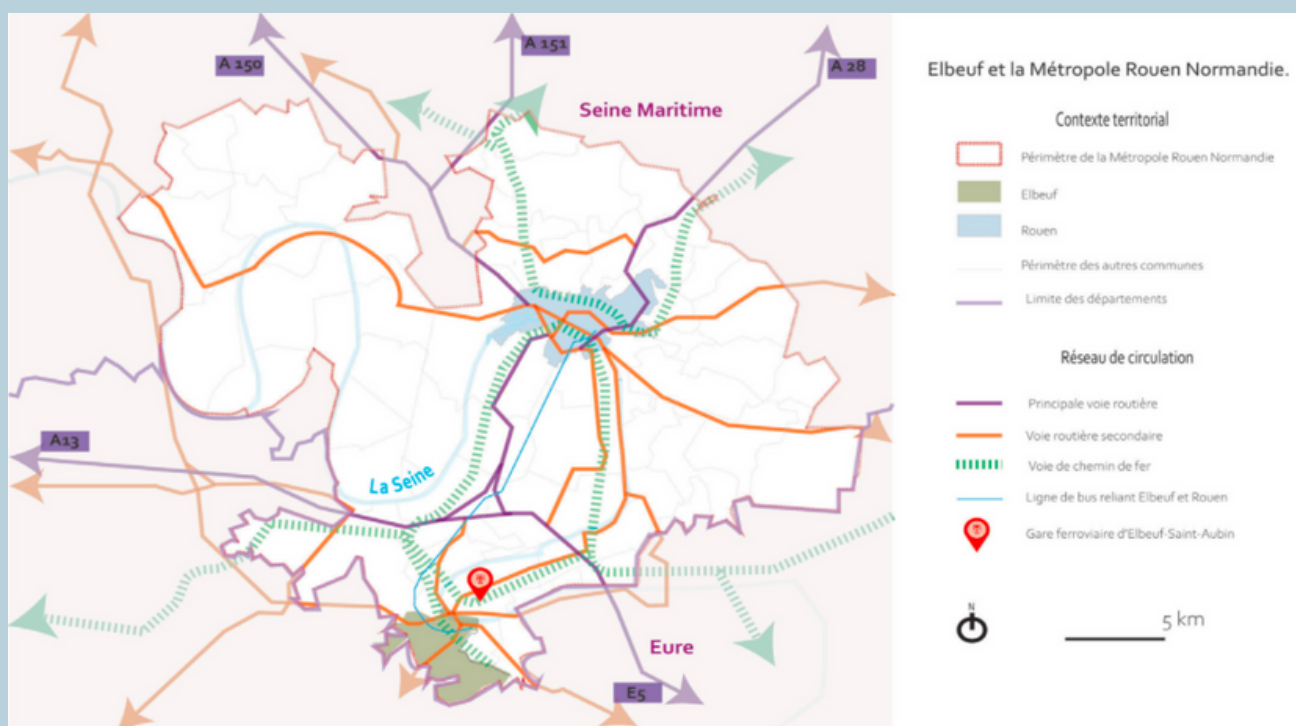
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER

La commande de l'atelier professionnel s'inscrit dans **un cadre particulier**, celui d'une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux dans les politiques publiques. Ce phénomène s'observe à l'échelle nationale, dans le cadre notamment des élections départementales et régionales de 2021 mais également des présidentielles 2022, ainsi qu'au niveau intercommunal. En effet, au sein de la Métropole Rouen Normandie, le programme porté par Nicolas Mayer-Rossignol (PS), maire de Rouen et président de l'EPCI, met l'accent sur une plus grande prise en compte de l'écologie.

A l'échelle des réalisations, les accords climats de Rouen dans lesquels sont inscrits des objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre et d'économie d'énergie plus importants que ceux fixés au niveau national, ainsi que l'organisation d'une COP 21, posent les bases de la politique menée par la majorité actuelle.

A l'échelle d'Elbeuf, les élections municipales 2020 ont vu Djoudé Mérabet (PS) être réélu maire pour le troisième mandat consécutif. Il est également vice-président de la Métropole Rouen Normandie, chargé de l'urbanisme et du Pôle de proximité Val-de-Seine. Le territoire d'Elbeuf, qui connaît une trajectoire socio-démographique compliquée et recense de nombreuses friches industrielles, dispose de clefs politiques importantes pour porter **des projets d'aménagement ambitieux, notamment sur le plan écologique.**

Figure 1 : Insertion de la commune d'Elbeuf dans le territoire de la Métropole



Source : Atelier professionnel Popsu- Paris 1, Illustrator, 2022.

L'objectif de l'atelier est donc de **démontrer que l'aménagement du territoire peut également entrer en cohérence avec des objectifs environnementaux et écologiques forts.**

Pour ce faire, celui-ci s'est découpé en différentes phases permettant de construire le cadre théorique de pensée dans lequel le projet final allait s'insérer. En passant par un **travail de définition** des notions liées à la redirection écologique et une **synthèse de l'agenda écologique** de la Métropole Rouen Normandie, nous nous sommes efforcé.es de poser le cadre de notre analyse.

Ainsi, les acteurs.rices qui ont suivi notre démarche, et ceux rencontrés lors des entretiens, ont pu prendre du recul et réinterroger, à partir de travaux réalisés d'un œil externe, les réalités avec lesquelles ils travaillent quotidiennement.

La réalisation d'un diagnostic territorial fin de la commune d'Elbeuf ainsi que la production d'une grille de lecture de la redirection écologique ont amorcé une opérationnalisation des notions et objectifs préalablement définis. Il s'agissait de créer des premiers ponts entre théorie écologique radicale et politiques publiques concrètes d'aménagement. Ainsi, notre atelier a eu comme objet final la production d'un projet de réaménagement de la friche elbeuvienne située rue Cousin Corblin, dans le cadre de la redirection écologique.

LIVRABLE 1 : ÉTAT DE L'ART - DES TRANSITIONS À LA REDIRECTION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est un terme aujourd'hui très médiatisé. Il recouvre différentes acceptions selon le contexte, et il est difficile d'en trouver une définition communément partagée. Elle revêt un caractère pluridisciplinaire : plus qu'un champ de recherche scientifique, il s'agit aujourd'hui **d'un objet de discours**. Avant même de revenir sur les origines théoriques de la redirection écologique, il a donc fallu consacrer une partie importante de l'état de l'art à la notion de transition.

La première définition de la transition écologique comme concept opérationnel est attribuée à Rob Hopkins. Ce chercheur en permaculture développe la notion à partir d'un ensemble de pratiques et de principes territorialisés mis en œuvre pour atteindre l'autonomie locale (Hopkins, 2008).

De manière plus générale, nous pouvons définir la transition comme « le passage, à l'échelle d'une société, à des modes d'habiter et des systèmes productifs plus durables ». Ajoutons que les deux prérequis à la définition de transition écologique, qui font relativement consensus (Larrère, 2020), sont : l'urgence écologique et la prise en compte du rôle des modes de vie contemporains (consommation, production, transport) comme cause de cette dernière (Salvador, 2011). Deux autres champs de recherche peuvent être évoqués pour situer théoriquement ce concept : l'écologie territoriale et les sciences du management de l'innovation.

Dans la seconde partie de cet état de l'art, nous avons eu l'occasion de revenir sur la manière dont la notion de transition écologique a infusé dans les politiques publiques. En France elle a ainsi remplacé dans les années 2010 le terme de développement durable, alors en perte de vitesse (Semal, 2017) et s'est progressivement opérationnalisée autour du volet énergétique. La première définition de la transition écologique comme concept opérationnel est attribuée à Rob Hopkins. Ce chercheur en permaculture développe la notion à partir d'un ensemble de pratiques et de principes territorialisés mis en œuvre pour atteindre l'autonomie locale (Hopkins, 2008).

De manière plus générale, nous pouvons définir la transition comme « **le passage, à l'échelle d'une société, à des modes d'habiter et des systèmes productifs plus durables** ». Ajoutons que les deux prérequis à la définition de transition écologique, qui font relativement consensus (Larrère, 2020), sont : l'urgence écologique et la prise en compte du rôle des modes de vie contemporains (consommation, production, transport) comme cause de cette dernière (Salvador, 2011). Deux autres champs de recherche peuvent être évoqués pour situer théoriquement ce concept : l'écologie territoriale et les sciences du management de l'innovation.

C'est cette dimension conciliatrice qui est critiquée par les théoriciens de la redirection écologique, Emmanuel Bonnet, Alexandre Monin et Diego Landivar : selon eux une transition ne suffit pas, au même titre qu'une "croissance verte" est inenvisageable au vu de l'urgence climatique. Un changement radical doit advenir, ce qui implique la décroissance. La redirection se caractérise par une approche locale, et par un vocabulaire spécifique : hériter, renoncer, réaffecter.

La définition qui en est donnée par les chercheurs est la suivante : **"la redirection écologique est un cadre, à la fois conceptuel et opérationnel, destiné à faire tenir les organisations publiques et privées, ainsi que les infrastructures et instruments de gestion qui les soutiennent dans les limites planétaires"** (Bonnet, E., F Landivar, D., Monin, A., 2021)

Dans la troisième partie de notre état de l'art, nous avons souhaité revenir sur des exemples territorialisés de mise en œuvre d'une transition écologique radicale, et d'initiatives pouvant relever d'une redirection. Ont été étudiés la ville de Loos-en-Gohelle, la démarche Coopérations Locales et Environnementales en Synergie (CLES) du port de Strasbourg, ainsi que plusieurs initiatives citoyennes (dont le réseau Cocagne et l'association VRAC).

LIVRABLE 2 : DES COMMUNAUTÉS À LA MÉTROPOLE - L'ÉCRITURE D'UN RÉCIT ÉCOLOGIQUE

L'analyse du territoire de la Métropole de Rouen Normandie a permis d'identifier un certain nombre de caractéristiques importantes pour la définition des politiques en matière de transition écologique. Ce territoire est tout d'abord marqué par l'axe logistique, celui du fleuve, mais aussi du rail et surtout de la route. L'industrie y est également très présente, responsable d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre. Organisé en plusieurs centralités secondaires autour de Rouen, il est aussi caractérisé par une forte circulation automobile et un parc de logements anciens. La couverture forestière représente enfin une part importante de l'espace.

Les politiques mises en œuvre en matière de transition couvrent une **grande diversité de secteurs** et se caractérisent à la fois par la **précocité et l'originalité** de certaines décisions, comme la mise en place d'une politique de gestion responsable des forêts ou encore la tenue de la **COP 21 locale** et la mise en place du GIEC local, et par une accélération en matière de rythme et d'ampleur des décisions.

Concernant l'énergie, elles reposent notamment sur le développement des énergies renouvelables, la lutte contre les passoires thermiques et l'amélioration du réseau de chauffage urbain.

Elles privilégient la densification et la réhabilitation des anciennes friches ou des logements vacants à l'étalement urbain, le développement de l'agriculture biologique et des circuits courts. Les politiques poursuivies cherchent à renforcer la biodiversité et à végétaliser les espaces. En mobilisant les acteurs et actrices (notamment privé.es) au sein de coalitions, elles ont pour objectif de sensibiliser aux enjeux de la transition et de mobiliser, notamment les agriculteurs.trices ou les industriel.le.s, pour la décarbonation de leurs activités.

Enfin, ces politiques s'inscrivent néanmoins largement dans une volonté de **concilier sur le territoire les enjeux économiques**, avec la pérennité du tissu industriel, **sociaux**, avec le soutien aux plus fragiles, et les **enjeux environnementaux**.

ANNEXE AU LIVRABLE 2 : GRILLES DE LECTURE - POUR DES CRITÈRES TERRITORIALISÉS DE REDIRECTION ÉCOLOGIQUE

Pour compléter ce deuxième livrable, nous avons réalisé un travail de définition de critères et de grille de lecture. Différents critères permettant de différencier les actions et politiques de transition écologique et celles de redirection écologique. Ceux-ci ont été construits notamment au vu des recherches réalisées dans le livrable 1. Ces critères ont mené à la création de deux grille de lecture territorialisées : une spécifique au territoire métropolitain rouennais, et l'autre au territoire communal elbeuvien.

Nous présentons également, pour chacun des secteurs traités par la Métropole Rouen Normandie (et analysé dans le livrable 2), des actions mises en œuvre dans d'autres territoires et qui comportent une forme de radicalité permettant de les classer au sein de la redirection écologique.

Ainsi, en matière de mobilités, la gratuité des transports pourrait être mise en place. Dans le domaine du logement, une zéro artificialisation nette, donc sans compensation, pourrait être mise en place pour stopper tout étalement urbain, et la rénovation thermique pourrait être rendue obligatoire dans le cas des "passoires thermiques". Les friches industrielles pourraient être réaffectées, comme les entrepôts logistiques, et les plateformes intermodales développées. Une tarification incitative du ramassage des déchets pourrait également voir le jour, comme le développement du compostage.

LIVRABLE 3 : QUEL AVENIR POUR LA FRICHE COUSIN CORBLIN?

Le dernier temps de notre réflexion a consisté en l'aboutissement du travail réalisé depuis le début de l'atelier et a donné lieu à la réalisation d'un dernier livrable. Celui-ci s'intitule "Quel avenir pour la friche Cousin Corblin ?" et est structuré en trois parties.

Il prolonge de façon plus opérationnelle la réflexion menée dans les deux premiers livrables ("Des transitions à la redirection écologique" et "Des communautés à la métropole, l'écriture d'un récit écologique").

L'objectif est ainsi de réfléchir à une manière de **spatialiser, de territorialiser et de séquencer les orientations pouvant permettre d'engager les territoires vers une redirection écologique** (en s'appuyant sur le travail mené dans l'annexe au livrable 2, "Grilles de lecture pour des critères de redirection écologique territorialisés) à l'échelle d'un projet urbain.

Un travail de **diagnostic territorial de la commune d'Elbeuf** a été réalisé en parallèle. Ce dernier document est considéré comme une annexe au livrable 3 ; il apporte des informations complémentaires et détaillées concernant le contexte dans lequel s'inscrivent la friche et le quartier Cousin Corblin.

Pour ce troisième livrable, nous avons également travaillé à la réalisation d'un **diagnostic sensible** de la friche et du quartier Cousin Corblin. Suite à cette analyse et au diagnostic territorial réalisé en parallèle, nous avons identifié les principaux **enjeux qui caractérisent le site aujourd'hui**. Ces derniers nous ont mené à plusieurs **intentions et propositions pour le futur aménagement de la friche**, dans une optique de redirection écologique et de cohérence au territoire.

Figure 2 : Vue de la friche Cousin Corblin à Elbeuf



Source : Photographie par l'atelier professionnel Popsu- Paris 1, 2022.

1. Le diagnostic sensible de la friche et du quartier Cousin Corblin

Le quartier Cousin Corblin se situe en bordure des limites administratives de la ville (au Nord-Est d'Elbeuf). Cette situation ne traduit cependant pas une localisation périphérique : le site se trouve en effet à proximité du centre commercial de la ville, ainsi que proche de nombreux services et équipements (culture, enseignement...).

C'est un quartier **historiquement industriel**, composé au XXème siècle d'une population ouvrière, notamment textile, nombreuse. Suite au phénomène de désindustrialisation, un fort chômage a touché la ville. Aujourd'hui, la composition sociale du quartier est marquée par une précarité et les professions et catégories socio-professionnelles (PCS) les plus représentées, en 2018, sont les ouvriers et les employés.

Concernant les ambiances et les paysages du quartier, ceux-ci sont très variés. Certains espaces présentent une **animation commerciale** et donc un certain dynamisme tandis que d'autres présentent une **vacance importante**.

La luminosité varie assez fortement selon la largeur des rues empruntées. Concernant le paysage, on note une organisation "en couches", héritage d'une ville post-industrielle : les différentes hauteurs et architectures du bâti dessinent de nombreuses perspectives.

Par ailleurs, **la végétation est assez présente** dans le quartier. Elle se déploie de façon assez sauvage en bord de voirie ou bien se trouve en cœur d'îlot. Enfin, la friche Cousin Corblin est actuellement un espace approprié utilisé par les riverain.es et les passant.es comme un parc.

Suite à ce diagnostic, nous avons identifié **quatre enjeux** qui nous paraissent central dans l'appréhension du site et pour son futur aménagement.

2. Les enjeux

Le premier enjeu que nous avons identifié concerne le développement d'une **mixité fonctionnelle** sur le site, pensée en lien avec la problématique de la vacance - commerciale et résidentielle - présente à Elbeuf et répondant aux critères de la redirection écologique.

Le deuxième enjeu s'articule autour de la place du **vide en tant qu'aménagement**, c'est-à-dire la réduction de la densité du bâti dans cet espace urbain dense afin de privilégier des espaces de respiration en considérant le vide comme un espace à part entière, et non comme une zone à remplir.

Le troisième enjeu identifié est de **favoriser l'appropriation du site par les habitant.es** sans restreindre les publics de destination et les usages futurs du site en mobilisant l'urbanisme transitoire et l'urbanisme réversible.

Enfin, le quatrième et dernier enjeu retenu est de **réaliser un projet novateur et exemplaire** qui fasse date dans l'histoire elbeuvienne mais également métropolitaine; le site Cousin Corblin a en effet le potentiel pour ouvrir la voie à une nouvelle manière de requalifier les friches industrielles suivant un objectif de transition sociale et écologique importante.

Ces différents enjeux conduisent finalement à différentes intentions et propositions pour le futur aménagement de la friche.

3. Les intentions

Séquence 1 : Co-construire un espace vide

Nos intentions s'organisent en plusieurs séquences.

La première s'intitule "Co-construire un espace vide". Nous envisageons ici **le vide comme un espace non bâti et non artificialisé**. Il est alors considéré comme un aménagement à part entière et non une zone à remplir. Un espace vide peut alors permettre de renaturer et renforcer la biodiversité (les friches industrielles représentent notamment des réservoirs de biodiversité urbaine en devenir).

Dans cet objectif, nous avons retenu **trois types d'espaces verts**, qui disposent d'atouts différents et complémentaires pour la biodiversité, à savoir les jardins : **d'agriculture urbaine, écologique et sanctuarisé**. Ces différents espaces de nature ne sont pas incompatibles et peuvent s'enrichir les uns les autres.

Par ailleurs, il est important de rappeler que la participation citoyenne est un moteur puissant d'appropriation de l'espace par des habitants. Nous souhaitons donc souligner l'importance d'une **démarche de co-construction** dans les réflexions des futurs aménagements du site et de leur vocation.

Séquence 2 : Faire jardin

Dans cette séquence, nous travaillons sur le potentiel urbain et social d'un espace de nature qui se veut respectueux des critères de la redirection écologique.

Il nous paraît important d'envisager le futur espace vide **comme un jardin en mouvement** et de travailler sur les cheminements à créer. Il s'agira également d'habiller et d'habiter les espaces verts pour permettre une certaine appropriation du site : aire de jeu écologique, îlots de fraîcheur, mobilier urbain en matériaux naturels, recyclés ou biosourcés.

Enfin, un travail important devra être réalisé sur la **signalisation et l'information présentes dans l'espace**. Un travail particulier sur la frontière entre l'espace vert de la friche et l'environnement urbain dans lequel elle s'inscrit permettrait une meilleure visibilité de ce nouvel espace. Des panneaux d'explications sur la vocation des différentes aires aménagées (par exemple par type de jardin) permettrait une meilleure compréhension et donc un certain respect des aménagements.

L'organisation d'animations et d'événements sur le site permettent également une sensibilisation aux espaces mais également à la biodiversité en générale (faune et flore présente, risques, pollution...). Enfin, il nous paraît important de ne pas envisager tous les usages futurs mais de laisser des aires nues de tout aménagement pour permettre une meilleure appropriation par les usagers.

Séquence 3 : Faire quartier sans dénaturer

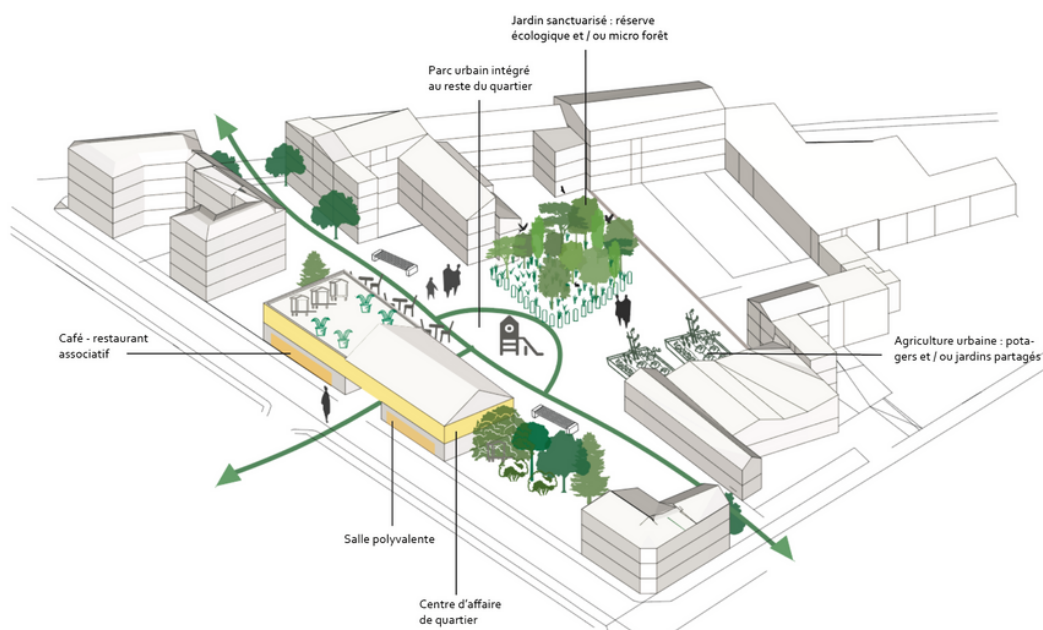
Nous nous sommes penchés, dans un troisième temps, sur une intervention permettant de « Faire quartier sans dénaturer ».

Il s'agit alors de considérer l'inscription de la friche dans le quartier par des bâtiments permettant différentes activités. Le parti pris de la redirection s'incarne notamment autour de la **notion de circularité**. Dans un premier temps, nous avançons la nécessité de mettre en place un bâtiment réversible à faible empreinte écologique, à partir de matériaux issus du réemploi ou du recyclage. Ensuite, nous suggérons la création d'un **restaurant associatif**, un lieu convivial créant une certaine attractivité de la friche pour les habitant.es du quartier. Ce dernier pourrait s'approvisionner entre autres dans les jardins potagers du parc et faire pousser des aromates sur la terrasse végétalisés. Troisièmement, nous proposons la création d'un **Centre d'Affaires de Quartier**, dispositif de développement économique par l'insertion.

Séquence 4 : Esquisse d'un projet envisageable

La toute dernière séquence a pour vocation de dresser le portrait complet de la friche au terme du processus, c'est-à-dire du projet finalisé. La structure finale de ce dernier se trouve dans **l'articulation de l' « espace vide » et de l'espace d'activité**, qui loin de s'opposer, permettent de territorialiser la redirection écologique. Ainsi, le projet Cousin Corblin tend à faire de cet espace, dans le quartier mais également dans la ville d'Elbeuf, une nouvelle centralité à plusieurs visages : un pôle économique (CAQ), un espace d'expérimentation écologique (sanctuaire naturel), un lieu de rencontre (restaurant associatif), un poumon vert (parc modulable) et une traversée en cœur d'îlot (cheminement).

Figure 3 : Spatialisation des intentions pour le réaménagement de la friche Cousin Corblin



Source : Réalisation par l'atelier professionnel Popsu- Paris 1, 2022.

ANNEXE AU LIVRABLE 3 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA VILLE D'ELBEUF

Le troisième livrable est accompagné d'une annexe permettant d'établir un diagnostic territorial de la commune d'Elbeuf. Ce dernier a pour objectif de mieux comprendre le **contexte géographique, social, économique et urbain** dans lequel s'inscrit le quartier et la friche industrielle travaillée dans notre atelier professionnel. Il constitue un cadre de réflexion alimenté par le diagnostic réalisé à l'échelle du quartier Cousin Corblin.

La commune de 16 515 habitant.es est une centralité secondaire de la Métropole, relativement indépendante de la ville centre de Rouen. Les liaisons entre les deux villes se font principalement par le réseau routier principalement. Ce dernier est dense, tandis que la liaison ferroviaire est peu satisfaisante. D'une part, la gare se situe sur l'autre rive de la Seine, à 20 minutes de marche du centre d'Elbeuf. D'autre part, la fréquence des trains n'est pas très importante (un train toutes les heures en moyenne). Les analyses effectuées ensuite ont mis en lumière **des dynamiques d'une ville connaissant de multiples difficultés sociales et économiques**. A cet égard, on note aussi un déclin démographique, processus qui s'accélère depuis 2013.

Les dynamiques socio-économiques font apparaître **une forte précarisation de sa population**, comme le montre la forte part des classes populaires (68% en 2018), le taux de chômage élevé et croissant sur la période récente (de 21% à 29% entre 2008 et 2018) et la nécessité de quitter la commune pour aller travailler (73% de navetteur.es), malgré un taux de motorisation faible (70% en 2018), en tout cas relativement à la situation géographique de la commune et de l'état du réseau de transport collectif. Le taux de pauvreté atteint 31% en 2018 et 37% des Elbeuviennes habitent au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV) à cette même date.

Cette situation socio-économique s'accompagne d'un **marché immobilier particulièrement détendu** avec un taux de vacance résidentielle à 16% et des prix moyens de 1 400€ par m². Au sein de la ville, on note de larges écarts entre les quartiers. Ainsi, le centre qui est dense et majoritairement constitué de petits collectifs est plus accessible que les zones périphériques pavillonnaires. Nous notons pourtant que le bâti de la ville d'Elbeuf est riche d'une **architecture typique** : des immeubles en briques de l'époque industrielle jouxtent des immeubles à pans de bois très anciens. En outre, le cœur de ville constitue une **centralité commerciale importante** et ce malgré une vacance élevée. Du fait de la présence de petits commerces, de restaurations et de boutiques, le centre-ville paraît globalement dynamique.

Ainsi, le diagnostic territorial d'Elbeuf nous permet de mieux saisir la place particulière de cette commune au sein de l'armature urbaine intercommunale et ce, alors qu'elle abrite une population plus défavorisée et plus précaire que la plupart des espaces métropolitains.

CONCLUSION, APPORTS ET PERSPECTIVES

Pour conclure, l'objectif de cet atelier a été **d'accompagner un acteur public** (Métropole Rouen Normandie) dans la prise en compte, au sein de l'aménagement de son territoire, de critères écologiques radicaux. Dans ce cadre, nous avons étudié la notion de redirection écologique, son acception et avons souhaité la traduire concrètement sur le territoire normand. Le projet de réaménagement de la friche Cousin Corblin a permis de faire atterrir cette notion dans un cadre particulier et contexte social complexe (déclin urbain, taux de chômage et de pauvreté élevé, forte part des catégories populaires dans la composition sociale). Ces différents objectifs se sont décomposés en trois phases consécutives matérialisées par trois rendus à la fois distincts et liés par une seule et même démarche : traduire dans l'aménagement du territoire la redirection écologique.

Notre travail a permis de **matérialiser une redirection d'une friche industrielle**. Au-delà de cet apport, il a été question de **confronter une administration publique, ses services et habitudes professionnelles à un curseur écologique poussé à son maximum**. Dans ce cadre, il a été important, et c'est peut-être un des plus grands enseignements de cet atelier, d'allier l'analyse des dynamiques socio-démographiques locales à nos velléités environnementales.

Le réaménagement de la friche Cousin Corblin a permis de mettre en pratique cette volonté. Ainsi, ce projet se compose de **deux espaces : des jardins et un pôle d'activité**. Dans le premier pan de notre travail, nous affirmons **le caractère vide de l'espace**, rejetons toute utilisation de produits chimiques et en réduisant la main de l'homme sur la nature. En effet, les espaces verts de la friche Cousin Corblin doivent laisser libre cours à la nature, l'appropriation et la multifonctionnalité.

Notre second pan est empreint de **réversibilité** et explore comment construire dans le respect de la redirection écologique, à savoir en ayant le moins d'impacts possible sur l'environnement. Par ce biais, nous suggérons que le véritable cadre de la redirection écologique est sa territorialisation, sa réalisation par et pour l'échelon local.

Enfin, le fruit de notre atelier n'entend ni révolutionner la prise en compte de l'environnement dans les politiques de la Métropole Rouen Normandie ni remporter l'appel d'offre en cours sur la friche Cousin Corblin. Pour autant, **nous espérons modeler quelque peu la vision portée sur les espaces industriels en reconversion et montrer qu'une autre voie écologique et sociale est possible en matière d'aménagement du territoire, y compris dans les espaces aux caractéristiques socio-économiques défavorisées**.

RÉFÉRENCES DE L'ATELIER

BARBEY-PRAT F., BRONGNIART A., COLIN S., LACOMME R., MONTEL N., NGUYEN L., "Des transitions à la redirection écologique", Décembre 2021, 36p., sous la direction de DEBRIE J.

BARBEY-PRAT F., BRONGNIART A., COLIN S., LACOMME R., MONTEL N., NGUYEN L., "Des communautés à la Métropole : l'écriture d'un récit écologique", Décembre 2021, 27p., sous la direction de DEBRIE J.

BARBEY-PRAT F., BRONGNIART A., COLIN S., LACOMME R., MONTEL N., NGUYEN L., "Annexe au livrable 2 : Grilles de lecture : pour des critères territorialisés de redirection écologique", Février 2022, 31p., sous la direction de DEBRIE J.

BARBEY-PRAT F., BRONGNIART A., COLIN S., LACOMME R., MONTEL N., NGUYEN L., "Quel avenir pour la friche Cousin Corblin ?", Mars 2022 ,81 p., sous la direction de DEBRIE J.

BARBEY-PRAT F., BRONGNIART A., COLIN S., LACOMME R., MONTEL N., NGUYEN L., "Annexe au livrable 3 : diagnostic territorial d'Elbeuf", Février 2022 , 40 p., sous la direction de DEBRIE J.

BIBLIOGRAPHIE

Arnsperger, C. & Bourg, D. (2016), "Vers une économie authentiquement circulaire: Réflexions sur les fondements d'un indicateur de circularité", *Revue de l'OFCE*, 145, 91-125. <https://doi.org/10.3917/reof.145.0091>

Bonnet, E., Cordobe, S., Fry, T., Landivar, D., Monin, A., (2021), "Engager la redirection écologique dans les organisations et les territoires", *Horizons publics*, Hors série Printemps, 60.

Hopkins, R., (2008), *Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale* (trad. de l'anglais par Michel Durand et al. en 2010), Montréal, Écosociété, 212 p

Semal, L. (2017), "Une mosaïque de transitions en catastrophe. Réflexions sur les marges de manœuvre décroissantes de la transition écologique". *La Pensée écologique*, 1 <https://doi-org.ezpaarse.univ-paris1.fr/10.3917/lpe.001.0145>.